



Académie de l'Eau

Académie de l'Eau

L'Académie de l'Eau a été créée en 1993 à l'initiative du Ministère en charge de l'Environnement et des six agences de l'eau et Comités de bassins français. Association d'intérêt général, sans but lucratif, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, elle est une **structure internationale de réflexion et de proposition pluridisciplinaire, intersectorielle et prospective**, pour contribuer à améliorer la gestion de l'eau, en France et dans le monde.

L'Académie de l'Eau sert de **plate-forme d'échange d'informations et de veille scientifique**, et doit refléter toutes les exigences de la société pour bien intégrer l'eau, l'aménagement du territoire et la qualité de la vie dans un cadre de développement durable.

Son Président fondateur était le Pr. Jean DAUSSET, Prix Nobel de Médecine, auquel ont succédé le Pr. Marc GENTILINI, ancien Président de la Croix Rouge Française et Président honoraire de l'Académie Nationale de Médecine, puis Monsieur Serge LEPELTIER, ancien Ministre de l'Écologie et du Développement Durable. Elle est actuellement présidée par Monsieur Brice LALONDE, ancien Ministre de l'Environnement.

L'Académie de l'Eau compte **200 membres, personnes physiques ou morales**, françaises ou étrangères, comprenant des spécialistes des sciences du vivant, des sciences humaines, de l'urbanisme et de l'eau, représentants d'organismes publics, privés ou associatifs, français et étrangers, responsables d'entreprises : des médecins, des pharmaciens, des écologues, des agronomes, des économistes, des juristes, des industriels, des gestionnaires de villes. Tous associent leur savoir et leur expérience afin **d'aborder le thème de l'eau en toute liberté et dans toute sa complexité**. Sa composition équilibrée a été voulue pour **permettre des réflexions transversales et apporter un regard objectif et neutre sur les divers aspects de la gestion des ressources et des usages de l'eau, en France et à l'étranger**.

Ses experts, tous bénévoles, apportent leurs connaissances et leur grande expérience au sein **de groupes de travail** chargés chacun d'approfondir un thème particulier, comme l'eau dans la ville, l'eau dans le monde rural, dans l'industrie, la santé et l'environnement, l'éducation et la sensibilisation à l'eau des citoyens, l'eau et l'économie verte ou circulaire, la gouvernance, la gestion des eaux partagées, le développement durable, l'aménagement du territoire, le partenariat public/privé.

Les apports de ces groupes permettent, par synergie, **l'intégration des divers aspects** concernés dans chaque thème. Leurs propositions sont présentées à **des conférences ou des colloques** généralement organisés en partenariat avec des institutions internationales comme l'UNESCO, l'OMS, l'OCDE, l'Institut du Monde Arabe, étrangères comme la Wallonie, ou françaises comme l'École des Hautes Études en Santé Publique, la Région Île-de-France, l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, l'Académie d'Agriculture de France, des Universités ou l'Institut de France.

L'Académie de l'Eau, soucieuse de **transmission intergénérationnelle des savoirs**, encadre des **Projets Collectifs** réalisés, par exemple, avec des étudiants de Sciences Po. Paris, de la Faculté de Droit de l'Université Sorbonne-Panthéon et de l'AgroParis Tech.

Toutes les informations concernant l'organisation, les activités et les productions de l'Académie de l'Eau figurent sur son site internet www.academie.org.

Académie de l'Eau : 51, rue Salvador Allende, 92027 Nanterre Cedex, France
Téléphone : 33 (0)1 41 20 18 58 - Fax : 33 (0)1 41 20 16 09
Courriel : academie@eieau.fr - Site internet : www.academie-eau.org

Nature et missions de l'Académie de l'Eau

L'Académie de l'Eau, occupe une place originale parmi les nombreuses institutions et organismes publics, para-publics et privés concernés par la politique et la gestion de l'eau sur le territoire national. Elle s'en distingue par les missions qu'elle s'est assignée et par le rôle tout à fait particulier qu'elle tient aujourd'hui dans ce domaine.

Société savante :

Elle est, comme toute Académie, un **lieu de rassemblement pluridisciplinaire** de connaissances, d'expériences et d'expertise, un lieu d'échanges entre spécialistes et non-spécialistes de l'eau, un cadre de réflexion. Elle dispose d'une capacité d'**auto-saisine** sur tous sujets qui entrent dans son champ de compétences par leur dimension scientifique, technique, économique, juridique. Elle prend en compte également les concepts transversaux d'une politique de l'eau : éducation et formation, aspects culturels, santé, sociologie, préoccupations environnementales. Elle appuie systématiquement ses réflexions sur des expériences de terrain et des études comparées. Elle dispose aujourd'hui d'une banque de données des informations ainsi rassemblées.

Organe consultatif des pouvoirs publics :

Au-delà de son rôle de Société savante, l'Académie est devenue, de facto, un **organe consultatif** dont les pouvoirs publics peuvent solliciter les avis. Ils l'ont fait à maintes reprises. Ce fut notamment le cas pour les projets de loi sur l'eau. C'est également le cas, pour l'étude fine des rapports entre aménageurs des territoires et spécialistes de l'eau, dans le cadre des petits territoires ruraux.

Grâce à son réseau de correspondants et à la diversité de leurs compétences, l'Académie de l'Eau est en mesure de mener des enquêtes nationales ou internationales : identification d'indicateurs propres au développement durable, interactions entre eau et culture, gestion d'eaux partagées, qualité des partenariats entre associations et décideurs dans la gestion de la ressource.

Soutien des opérateurs de formation :

Elle apporte **conseil et assistance** aux opérateurs de formation, via des modules et des outils conçus pour accompagner une gestion de l'eau et un aménagement du territoire, rassemblant des décideurs, des usagers et des acteurs associatifs. Soucieux de **transmission intergénérationnelle des savoirs**, elle encadre des Projets collectifs réalisés, par exemple, avec des étudiants de Sciences Po. Paris, l'Université Sorbonne Panthéon et Agro Paris Tech.

Force de proposition et d'action, force d'initiative :

L'Académie s'affirme fréquemment comme une **force de proposition, de recommandation et d'animation du débat public** sur les problèmes de l'eau, notamment dans les différentes composantes de la société civile. Ses travaux ont souvent pour finalité la publication de chartes, de plaquettes, d'outils méthodologiques, sur les différents aspects de la politique et de la gestion de l'eau.

Ses publications contribuent à **l'éducation et à la sensibilisation de l'opinion publique** aux problèmes l'eau et de sa gestion. Elles sont le plus souvent diffusées en français et en anglais, ce qui contribue à élargir et renforcer la place que notre pays tient, dans ce domaine, sur la scène internationale.

Acteur international :

L'Académie est un **membre important du réseau international des institutions et organismes concernés par les problèmes de l'eau**. Elle est souvent amenée à prendre l'initiative d'organiser, avec le soutien de ses partenaires, des rencontres internationales, dans la plupart des cas sur des sujets transversaux difficiles à traiter dans le cadre des grands rendez-vous classiques intergouvernementaux.

Elle participe activement aux grandes rencontres mondiales sur l'eau où ses représentants assurent souvent des fonctions de « rapporteurs ». L'Académie accueille parmi ses membres des représentants d'une trentaine d'Institutions étrangères.